

BIODIVERSITÉ ET CITOYENNETÉ

AUTRES ACTIONS



Atelier réunissant les élus et techniciens de la commune sous la forme d'un parcours reliant différents types d'espaces verts

Nature For City LIFE : pour des projets et une ville intégrant des solutions basées sur la nature

Métropole Nice Côte d'Azur

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : Métropole Nice côte d'Azur

Services de la collectivité associés : Renouvellement Urbain ; Espaces Publics ; Voirie ; Espaces Verts ; Société Publique Locale Côte d'Azur Aménagement ; Politique de la Ville ; Aménagement

Budget : 3 317 375 € TTC

Partenaires financiers : Communauté Européenne 60 %

Partenaires techniques : Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Université Aix-Marseille ; association Atmosud ; communes de Cagnes-sur-Mer, Carros et Nice

Date de début du projet : 01/09/2017

Date de fin : 01/09/2022

OBJECTIFS

Le projet *Nature for city LIFE* vise à renforcer l'adaptation des espaces urbains aux impacts du changement climatique grâce au développement et à la valorisation de la nature en ville. Le projet permet de démontrer les services rendus par la nature en milieu urbain et d'apporter ainsi des solutions concrètes pour toutes les villes méditerranéennes et au-delà.

Les communes engagées dans cette démarche, à ce jour, sont Cagnes-sur-Mer, Carros et Nice.

MESURES MISES EN ŒUVRE

1. Développement d'un dispositif de mesures « Nature en ville et climat » basé sur des mesures climatiques et des enquêtes socio-économiques sur les services rendus par la nature en ville.

2. Développement de sentiers urbains de randonnées « Nature en ville et climat » et mise en place d'animations (balades contées, expos...) sur la nature en ville et les changements climatiques.

Des sentiers urbains « nature en ville » seront développés à Carros, Cagnes-sur-Mer et Nice.

La boucle de découverte « Gairaut-Rimiez », existant dans le cadre du livret « Nice en 9 Boucles de découverte » sera modifiée afin d'intégrer la thématique « nature en ville et climat ». Des animations seront organisées sur chacun de ces sentiers, dans le cadre d'un marché de la Métropole, pour sensibiliser les habitants sur les services rendus par la nature, notamment dans la lutte contre le changement climatique.

Des animations seront également proposées par la Région Sud : Maison de la Nature itinérante et exposition photos.

3. Formation des concepteurs de la ville, élus et techniciens des collectivités et des aménageurs par l'intermédiaire d'ateliers pratiques dans le cadre d'ateliers. Plusieurs ateliers ont été réalisés à Nice, Carros et Cagnes-sur-Mer depuis mars 2019. Pour ceux de Carros et Cagnes-sur-Mer, il s'agissait d'un parcours commenté traversant différents types d'espaces verts. Au long de ce parcours, les lieux traversés ont permis d'aborder les thèmes suivants, en lien avec la nature en ville : préservation de la biodiversité, incivilités, entretien, espèces invasives, acceptation de la gestion différenciée, gestion des eaux pluviales et perméabilité des sols, création de lien social... Ces échanges ont permis de mieux comprendre la problématique mais également les services rendus par la nature en ville.

Ce parcours était suivi d'un second atelier en salle qui a permis de lister les difficultés constatées lors du parcours et d'identifier des actions à mettre en œuvre pour y remédier. Des groupes de travail seront constitués pour le suivi de ces actions.

4. Sensibilisation des habitants à la prise en compte de la nature dans les projets d'aménagement grâce à des ateliers d'échanges sur le rôle de la nature en ville, son appropriation par les habitants et son maintien ou son développement dans les zones urbanisées. Les ateliers d'échanges tenus à Nice avaient pour thème « Quelle appropriation, même temporaire des petits délaissés » en coopération pour identifier ce qu'est un délaissé (perception différente selon les acteurs), comprendre ce qu'est un délaissé urbain, voir comment les habitants peuvent se les approprier et les valoriser, même temporairement, pour intégrer la nature dans la ville et avec quel soutien des élus, techniciens et bailleurs. Deux ateliers ont été organisés en mars et avril 2019 et d'autres seront programmés prochainement.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite ainsi favoriser :

- ▶ le maintien d'espaces de nature dans les zones urbanisées et leurs développements dans les projets d'aménagement ;
- ▶ l'information sur les services rendus par la nature, notamment dans un contexte de changement climatique ;
- ▶ l'appropriation de la nature en ville par les habitants permettant ainsi de réduire les incivilités ;
- ▶ la compréhension des méthodes de gestion (gestion différenciée...);
- ▶ la participation des citoyens dans le cadre d'animation d'ateliers de sensibilisation (Cagnes-sur-Mer, Carros et Nice).

